

2 Politique

Conférence de presse du porte-parole du gouvernement

Le gouvernement satisfait de la décision de l'Assemblée des ACP/UE mais...

SM

Libreville/Gabon

AU lendemain du rejet, par l'Assemblée parlementaire paritaire ACP/UE, de la résolution sur la situation post-électorale au Gabon, le gouvernement a réagi, hier, par la voix de son Porte-parole, Alain Claude Bilie-By-Nze. C'était au cours de sa traditionnelle conférence de presse à l'auditorium de la Maison Georges Rawiri. À la fois réservé et satisfait sur cette question, le ministre d'Etat en charge de la Communication a tout de même

dénoncé une forme d'acharnement sur le Gabon, de certains députés européens. Ceci, au regard de leur détermination à faire aboutir "à tout prix", ladite résolution, après plusieurs tentatives ayant connu autant d'échecs. Tout comme le Porte-parole du gouvernement a dit ne pas comprendre pourquoi, en dépit du résultat obtenu lors du vote de cette Assemblée ACP/UE (soit 36 voix contre 6), ces députés européens, en tête desquels, la chef de la Mission d'observation européenne, lors de la dernière élection présidentielle dans notre pays, Mariya

Gabrielle, entendent poursuivre leur action. Cette fois, à Strasbourg, au siège du Parlement européen. Ouh, a dit Bilie-By-Nze, «ils vont débattre du Gabon qui n'est pas membre de cette institution, et ne pourra donc pas se défendre». Toute chose qui, aux yeux de l'orateur, paraît curieuse du fait que, «presque quatre mois après l'élection, l'on continue toujours à rechercher des résolutions contre le Gabon comme si, entre temps, il n'y a pas eu d'autres élections sur le continent ou ailleurs». D'où pour lui, le lieu de s'interroger si, ceux qui s'acharment tant, le font

réellement par souci pour le Gabon, pour l'amour de la démocratie, ou alors pour un tout autre intérêt. Dans tous les cas, à en croire le membre du gouvernement, il n'est et ne sera pas question de se soumettre à une quelconque résolution visant à se mettre au dessus des institutions gabonaises. Ou encore, à «remettre en cause l'indépendance de notre pays». À noter qu'au cours de cette même sortie, M. Alain Claude Bilie-By-Nze est revenu sur plusieurs autres questions d'actualité, entre autres, le dialogue de Jean Ping. A ce sujet le mi-



Photo : SM

Le Porte-parole du gouvernement, Alain Claude Bilie-By-Nze, lors d'une précédente conférence de presse.

nistre d'Etat à la Communication a, au nom du gouvernement, dit être prêt à recevoir les résolutions qui en découleront. Tout comme il a évoqué la rencontre entre le Premier mi-

nistre et plusieurs membres du gouvernement en charge des dossiers économiques et autres dossiers relatifs à la production, dans le cadre de la relance de l'économie.

Opposition/ Fin du dialogue national

La participation aux Législatives subordonnée à la révision de la loi électorale

Juste KOMBILE MOUSSAVOU

Libreville/Gabon

C'est l'une des recommandations adoptées lors des assises organisées par l'ancien président de la Commission de l'Union africaine et ses partisans.

LA Coalition pour la nouvelle République (CNR) regroupée autour de Jean Ping a subordonné, hier, au cours de son meeting de clôture de son dialogue national, tenu au collège Nthoréré, au quartier Ancienne Sobraga, dans le 2e arrondissement de la commune de Libreville, sa participation aux prochaines Législatives à la révision de la loi électorale, du fonctionnement de la Commission nationale électorale autonome et permanente (Cénap), l'audit du fichier électoral, etc. Cette recommandation était, de l'avis de nombreux observateurs, l'une



Photo : BANDO

Jean Ping (à droite), lors de son propos devant une foule composée de militants et sympathisants.



Photo : Bando

des plus pertinentes adoptées par les participants au cours de leurs travaux qui se sont achevés, jeudi dernier, au Noé Palace, au terme de six jours d'échanges. Toutefois, le rapporteur général adjoint de ces assises, Michel Delbrah, s'est bien gardé de préciser comment les membres de la CNR comptaient parve-

nir à la révision d'un certain nombre de dispositions régissant les élections dans notre pays. Vu qu'ils ne siègent pas au parlement, et qu'ils n'envisagent pas de prendre part au dialogue national sans tabou prôné par le chef de l'Etat. Des assises qui, comme l'avait indiqué le numéro un gabonais lors de son discours d'investiture le 27

septembre dernier, au palais de la présidence de la République, devraient permettre « à toutes les forces vives de la Nation de participer à un travail de modernisation et de refondation de notre Constitution, afin de construire des institutions encore plus fortes, plus ancrées dans nos valeurs, et davantage au service du développement. »

Devant plusieurs ténors de la CNR (Guy Nzouba Ndama, Zacharie Myboto, Jean-François Ntoutoume Emame, Paulette Missambo, Casimir Oye Mba, Jean de Dieu Moukagni Iwangou, Léon Paul Ngoulakia, etc.), Jean Ping a semblé partager cette préoccupation. D'autant qu'il s'est écrié, à l'endroit de " ses anciens camarades" du lycée clas-

sique présents (actuel lycée national Léon Mba) : « quel Gabon allons-nous laisser aux nouvelles générations ? ». Autrement dit, à ses yeux, pour notre pays, la seule voie qui vaille est celle de la démocratie. D'où son engagement à être " le porte-drapeau de la libération de la liberté au Gabon" et l'adoption par les participants des assises du Noé Palace, du principe du retour à la Constitution de 1991, en y insérant notamment des dispositions intangibles au sujet de la limitation des mandats présidentiels. Au-delà, l'ancien président de la Commission de l'Union africaine a laissé entendre que leur conclave leur aura permis « d'élaborer un programme de gouvernement assorti d'une feuille de route claire et d'affronter nos démons, en vue d'exercer le devoir de vérité sans lequel aucune réconciliation n'est possible. »

Élection à la tête du conseil municipal de Cocobeach

Le PDG conserve le poste de maire central

Styve Claudel ONDO MINKO

Cocobeach/Gabon

C'est l'un des siens, Joseph Christian Aimé Onguili, qui a été porté, hier, au pinacle par les 11 conseillers, membres du collège électoral.

LES 11 conseillers composant le collège électoral du conseil municipal de Cocobeach ont procédé, hier, au cours d'une session extraordinaire, à l'élection du maire central et de son premier adjoint. Deux postes vacants, depuis l'éviction de l'ancien maire, Jean de Dieu Nguema-Mba, des rangs du Parti démocratique gabonais (PDG) pour indiscipline supposée. Aussi, à l'issue du scrutin présidé par le préfet du



Photo : SCOM

Les conseillers municipaux de Cocobeach ont porté leur choix....



Photo : SCOM

... sur Joseph Christian Onguili du PDG.

département de la Noya, Emile Mbou, le poste de maire central a-t-il échoué à Joseph Christian Aimé Onguili, le candidat du PDG. Tandis que celui de premier maire adjoint est revenu à Prospère Moris Dzime Ntutume du Rassemblement pour le Gabon (RPG).

Contrairement aux prévisions de certains observateurs de la vie politique locale, le Parti démocratique gabonais reste finalement maître du jeu. Car, en dépit de ce qu'il soit actuellement en infériorité numérique relativement au nombre de conseillers, 4 contre 7 pour le RPG, le

parti au pouvoir a su tirer son épingle du jeu, en conservant le poste de maire central dont la candidature était d'ailleurs unique. Aussi, Joseph Christian Aimé Onguili a-t-il été plébiscité par les 11 votants. Soit 100% des suffrages exprimés. Il en est de même pour le premier ad-

joint au maire, Prospère Moris Dzime Ntutume, candidat unique à ce poste, à qui le collège électoral a également accordé l'entière confiance des voix, à la faveur de ce vote qui s'est déroulé à main levée. En organisant ce scrutin partiel, conformément à la loi organique 19/96 du 15

avril 1996, le préfet du département de la Noya a recommandé aux conseillers de faire montre de plus de responsabilité. Car, a souligné Emile Mbou, « l'intérêt de la commune de Cocobeach doit absolument primer sur ceux personnels ». Le député de la commune, et non moins secrétaire général adjoint 2 du Parti démocratique gabonais, Fidèle Angoue Mba, a tenu à rappeler que la coloration politique du bureau importe peu. Le plus important, d'après lui, c'est que règnent la solidarité, le partage et l'apaisement. Celui qui fût d'ailleurs le premier maire de la petite cité balnéaire a convié les nouveaux responsables de la mairie à faire en sorte que l'action de l'institution soit davantage visible.